

Remois. On a aussi jugé à propos d'instruire sur le même sujet les Ministres de la République dans les Cours étrangères, & d'envoyer des instructions particulières à ceux qui résident de sa part aux Cours de *France* & d'*Espagne*. Mr. Sauli, Commissaire à *San-Remo*, demande, en attendant, un renfort de Soldats, afin d'être en état de maintenir son autorité, & de contenir les habitans dans le respect. Renfort qu'il juge lui être d'autant plus nécessaire qu'il a informé le Gouvernement, que l'exemple de ces habitans influoit sur ceux de *Campo-Freddo*, ces derniers se comportant aussi d'une manière qui exigeoit de promptes mesures pour y mettre ordre. Mais jusqu'à présent l'on n'a jugé à propos d'envoyer à ce Commissaire que des instructions sur la conduite qu'il devra tenir dans la circonstance où il se trouve; & si l'exécution des Décrets du Conseil Aulique de l'Empire, dont on est menacé, rencontroit de l'opposition, il est à craindre qu'un Détachement de troupes Impériales sera envoyé à *San-Remo*, pour y contribuer par sa présence à mettre les choses en règle.

Cette affaire de *San Remo* a donné occasion à un nouvel incident; c'est celui que nous avons touché ci-dessus, & qui regarde l'Evêque d'*Albenga*: Incident qu'il convient de reprendre & de détailler. Outre les divers changemens qui ont été faits à *San Remo* par rapport au Gouvernement Civil, la République a crû aussi devoir en faire d'autres pour ce qui concerne le Spirituel. Mr. Sauli, qu'elle y a établi pour l'exécution de ses ordres, a fait enlever, comme on le répète ici, du Presbitère de l'Eglise Collégiale, le siège qui y étoit placé pour l'Evêque